

Chants sexistes, violents et offensants à l'ENSI Caen : oubliez les paroles

Par L.A.

4-5 minutes

Peut-on encore hurler des chansons paillardes lors de soirées d'intégration en enseignement supérieur ? Réponse : non. N'en déplaie aux nostalgiques

[de la gigue du cul.](#)

leur temps est révolu. Cela nous manquera-t-il ? Pas vraiment. La transgression d'hier n'est plus celle d'aujourd'hui. Les élèves de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieur de Caen en font actuellement l'expérience.

Des chansons aux propos outrageants et choquants (sexistes, pédophiles) interdits par l'ENSICAEN...

Début septembre

, un recueil de chant est distribué par le bureau des élèves aux nouveaux arrivants. Les paroles contenues dans ce recueil choquent des étudiants étrangers qui alertent la direction de l'école. Dans cette compilation de chants salaces figurent des chansons aux

propos outrageants "*pouvant porter atteinte à la dignité des personnes*

" comme l'indique elle-même la direction de l'ENSICAEN dans un communiqué.

[Certaines paroles sont crues d'autres sexistes](#)

, violentes, voire à tendance pédophiles.

L'école pensait avoir réglé le problème en interne en convoquant les responsables du bureau des élèves. Elle affirme avoir pris rapidement toutes les mesures pour faire cesser ces

chants : les recueils auraient tous été enlevés et les chants offensants **formellement interdits** dans l'enceinte de l'école. Les contrevenants s'exposent à un passage devant le conseil de discipline. Un mail d'excuse a été diffusé à l'attention de tous les élèves et une intervention en amphithéâtre a terminé de préciser l'interdiction des chants en question et la position de l'école quant à leur contenu.

..mais qui reviennent hanter l'école via les réseaux sociaux

Vendredi 12 octobre, [des extraits du recueil sont publiés sur le compte Instagram Tasjoui](#) pour les dénoncer "OK, nous sommes en 2018, en France et voici les « chansons » qui se chantent encore dans certaines écoles d'ingénieurs françaises" dit-on en substance. Les commentaires vont tous ou presque dans le même sens : celui de la dénonciation des propos les plus virulents (et indéniables) portés par ces chansons.

A contre-courant, une voix tente d'émerger : (...) *là, je ne suis pas d'accord*, dit-elle, *Comment voulez-vous ouvrir la discussion et provoquer des prises de conscience chez les jeunes en agressant le peu qui vont dans votre sens ? Ils reconnaissent publiquement que cette tradition était mauvaise, sexiste, illégale, qu'elle a été supprimée, font preuve de bonne volonté, état de toutes les actions entreprises pour traiter cette affaire... Et vous les fustigez encore.* (...) *Ce n'est pas une raison pour laisser passer des chants faisant l'apologie du viol, on est d'accord. Mais ce n'est pas en agressant ceux qui reconnaissent le problème qu'on fera avancer les mentalités.*

Publié vendredi, un article de l'édition numérique du [Figaro Etudiant évoque dans son titre une "ode au viol" qui crée la polémique à Caen](#). Sur Instagram, les commentaires continuent d'affluer. Ce sont eux qui ont poussé la direction de l'école à réagir via un communiqué.

Ce samedi, à Caen, se tenait un salon de l'enseignement supérieur. Parmi les exposants, l'ENSICAEN. Un membre du corps enseignant évoque pour nous ces chants. "Les étudiants qui ont distribué les livrets ne se sont pas rendus compte du contenu de ces chants. D'ailleurs la plupart du temps, les paroles les plus

offensantes ne sont pas chantées. Les élèves qui les ont dénoncées ont été très choqués". **Les enseignants** de l'école semblent **atterrés par tant de bêtise mais aussi dépassés par l'élan numérique** pris par ce dérapage. Ils s'inquiètent désormais pour le moral de leurs étudiants. Eux-aussi pensaient l'affaire close. Mais les réseaux sociaux en ont décidé autrement.

Voici le post Instagram regroupant les paroles des chants désormais interdits :